

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le lundi 13 décembre, à 9 h 00, les membres du Conseil Municipal de la Ville du TOUQUET-PARIS-PLAGE, convoqués le 6 décembre 2021, se sont réunis au Palais des Congrès (salle Molière), sous la présidence de M. Daniel FASQUELLE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Denis CALOIN, Mme Madeleine DERAMECOURT, M. Anthony JOUVENEL, Mme Marie SAUDEMONT, M. Michel PALMAERT, Mme Angélique SCHNEIDER, M. Jacques COYOT, Mme Marielle PARENT, Adjoint au Maire, Mme Michèle BIUNDO, MM. Alexandre KORBAS, Pierre CLÉMENT et Pierre DELVAL, Mme Valérie BLANQUEFORT, MM. Franck LEMAÎTRE, Hugues DEMAY et Hervé PIERRE, Mme Sylvie WALBAUM, M. Jean-Philippe BATAILLE et Mme Nathalie COTREL, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Janick GOETGHELUCK, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme Michèle BIUNDO, Conseillère municipale ; M. Pierre BELLANGER, Conseiller municipal, a donné pouvoir à M. Daniel FASQUELLE, Maire ; Mme Maryvonne FRAENKEL, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme Madeleine DERAMECOURT, Adjointe au Maire ; Mme Liliane DENIS, Conseillère municipale, a donné pouvoir à M. Michel PALMAERT, Adjoint au Maire ; Mme Anne-Sophie BANCQUART, Conseillère municipale, a donné pouvoir à Mme Marie SAUDEMONT, Adjointe au Maire ; Mme Juliette BERNARD, Conseillère municipale, a donné pouvoir à M. Hervé PIERRE, Conseiller municipal ; M. Olivier LEBREUILLY, Conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme Nathalie COTREL, Conseillère municipale.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

M. Pierre CLÉMENT, Conseiller municipal.

**ADDITIF À LA MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE L'AIDE FINANCIÈRE DANS LE
CADRE DE L'OPÉRATION GROUPEE D'AMÉLIORATION DES FAÇADES (O.G.A.F.) EN
ZONE PÉRICENTRALE DU CŒUR DE VILLE**

Monsieur le Maire expose :

- 1°) que par délibération en date du 24 septembre 2018, le Conseil Municipal a approuvé la modification de l'attribution de l'aide financière dans le cadre de l'Opération groupée d'amélioration des façades (OGAF) en zone péricentrale du cœur de ville pour la reporter jusqu'en 2021.
- 2°) que le contexte sanitaire lié au Covid-19 n'a pas permis de poursuivre dans de bonnes conditions l'objectif incitatif, comme le définit l'OGAF, de préservation du patrimoine auprès des propriétaires dans ce secteur.
- 3°) que pour parfaire cette zone péricentrale du cœur de ville, il est nécessaire de continuer d'encourager les propriétaires à mettre en valeur leur patrimoine architectural en prorogeant cette opération en 2022.
- 4°) qu'il est donc proposé de prolonger l'aide financière pour 2022 du même montant qu'en 2021 comme suit :
 - ▶ Résidences d'habitation collective comprenant au moins 6 logements : 4 000 €,
 - ▶ Habitations individuelles et les résidences d'habitations collectives comprenant moins de 6 logements : 2 000 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la délibération n° 2018-05-13 du Conseil Municipal du Touquet-Paris-Plage en date du 24 septembre 2018 relative à la modification de l'attribution de l'aide financière dans le cadre de l'Opération groupée d'amélioration des façades (OGAF) en zone péricentrale du cœur de ville,

Vu l'avis favorable de la Commission plénière en date du 10 décembre 2021.

Le Conseil Municipal, cet exposé entendu et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité des présents et représentés,

- 1°) de prolonger, tel qu'indiqué ci-dessus l'aide financière de l'Opération groupée d'amélioration des façades (OGAF) attribuable aux habitations et immeubles collectifs de la zone péricentrale du cœur de ville pour 2022.
- 2°) d'adresser ampliation de la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet de Montreuil-sur-mer et à Monsieur le Trésorier du Touquet-Paris-Plage.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Le Maire du Touquet-Paris-Plage,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216208264-20211216-2021-05-28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2021




Daniel FASQUELLE